

# La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1084** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

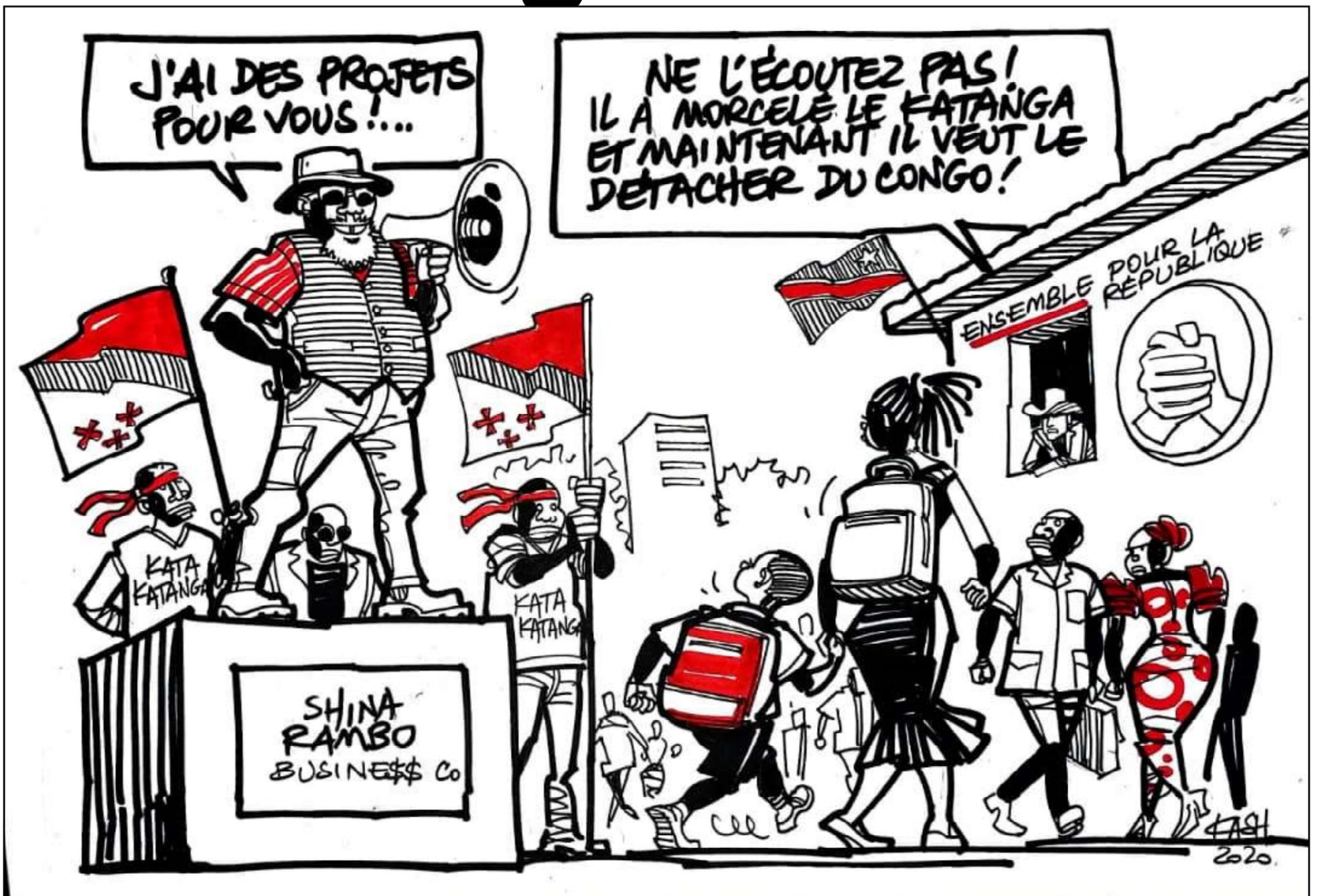
Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : [larepublique@nyota.net](mailto:larepublique@nyota.net), [www.nyota.net](http://www.nyota.net)

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

Intrvenant sur RFI

(Lire en  
page  
12)

## Moïse Katumbi: «Le Congo d'abord !»



Deuxième round

### Fatshi devant le congrès

(Lire en page 3)

Ligue des champions (Page 11)

### TP Mazembe, Isaac Kasongo se méfie de Bouenguidi

**Pacification-reconstruction**

**Le STAREC ouvre un centre de désarmement des miliciens FRPI à Irumu**

L'ouverture du centre de désarmement des éléments de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) interviendra lundi 14 décembre, à Kamatshi dans la chefferie de Walendu Bindu au sud d'Irumu. Jean-Marc Mazio, le chargé de mission du programme STAREC en Ituri, l'a annoncé vendredi dernier sur Radio Okapi. Selon lui, les miliciens de ce groupe armé désireux d'adhérer au processus de paix pourront ainsi venir déposer leurs armes et recevoir en retour un certificat de désarmement pour leur réinsertion communautaire. Ce site sera géré par le gouvernement provincial, à travers le STAREC, avec l'appui logistique de la MONUSCO.

" On est en train de sensibiliser l'état-major pour envoyer les gens. Je crois que ça va aller, nous attendons constater. Mais, comme ça ne sera pas seulement un seul jour, on aura une série d'opérations pendant une période de deux mois. Le site sera ouvert ", a expliqué



qué Jean-Marc Mazio.

Les miliciens arrivent, déposent les armes et ils reçoivent le certificat de désarmement pour réintégrer la communauté. " Et là, ils ont des activités. Et donc, là, ils vont commencer toucher un peu

de moyens pour la survie et puis contribuer à la reconstruction de sa communauté. Ça c'est pour deux mois et après, ils réintègrent encore un grand projet de réintégration ", a poursuivi la même source.

**Nord-Ubangi**

**Le gouverneur Izato Nzege déchu !**

**Le gouverneur du Nord-Ubangi, Izato Nzege, a été déchu samedi 12 décembre par les députés provinciaux. La motion de défiance a été votée par 16 voix sur 26 votants. Il était reproché à ce gouverneur PPRD plusieurs griefs, dont la mauvaise gestion. Le vote s'est déroulé en l'absence du concerné, alors qu'il a été régulièrement**



notifié la veille de la plénière.

Des sources locales renseignement qu'il était accusé de plusieurs griefs ; notamment la mauvaise gestion, le détournement des fonds publics.

Cependant, le vote s'est déroulé en l'absence du concerné, alors que la veille il avait été régulièrement notifié de cette motion. Le gouverneur Izato, du parti PPRD, selon ces sources, aurait préféré quitter la ville de Gbadolite nuitamment pour se rendre à Gemena, de là, finalement atteindre Kinshasa ; sous

prétexte qu'il avait été d'urgence invité en consultation par le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur.

Par ailleurs, avant cette motion de défiance de l'assemblée provinciale, le gouverneur déchu s'était confronté avec le groupe des " jeunes responsables " du Nord-Ubangi. Ceux-ci l'accusaient notamment de détournement des fonds et biens de la province.

Radio Okapi n'a pas pu joindre M. Izato Nzege, afin d'avoir aussi sa réaction à cette déchéance

**Uvira**

**Nouvelles inondations : trois morts**



Trois personnes sont mortes dans deux quartiers d'Uvira (Sud-Kivu) après de fortes pluies torrentielles accompagnées d'un vent violent survenues dans la nuit de vendredi à samedi 12 décembre. Selon le président de la jeunesse de Kavimvira, qui livre l'information, l'une des victimes est un enfant du quartier Muramvya. Il a été emporté par les eaux de la rivière Kavimvira avant d'être englouti dans le sable drainé par ces eaux.

La rivière Kavimvira a débordé, se coupant en deux, avant d'envahir plusieurs maisons d'habitation à Muramvya. Selon les témoins, le petit enfant victime n'a pas survécu pendant le sauvetage devant la pression des eaux. Deux autres enfants du même quartier sont portés disparus. Des sources locales soupçonnent qu'ils seraient aussi enterrés dans les sédiments emportés par les eaux de pluie.

Au quartier Shishi, l'on signale deux morts, une fille de 17 ans et un garçon de 11 ans, tous d'une même famille. Ils ont été étouffés sous les fragments de la maison construite en terre battue après l'éboulement d'un mur de soutènement construit en amont.

Des témoins affirment

qu'un autre enfant de neuf ans de la même famille, acheminé à l'hôpital après sa blessure, se trouve dans un état grave.

D'autres dégâts sont signalés à Kakombe et Kasenga : des toitures des maisons emportées et des maisons d'habitation détruites. Un enfant de quatre ans est mort et sa maman ont été blessés sur l'avenue de la Gombe.

A l'abattoir de Mulongwe, les agents de la REGIDESO poursuivent le curage de la rivière Mulongwe pour installer un captage provisoire de l'usine de traitement d'eau. Mais selon témoins, il y a trop de risque de voir l'usine de la REGIDESO être envahie de nouveau par les inondations dans les prochains jours.

Dans la plaine de la Ruzizi, certains véhicules avaient de difficulté samedi matin à traverser la rivière Sange, d'autres ont chaviré dans les eaux de cette rivière, souligne des sources locales.

Le président de la jeunesse de Kavimvira, Kiza Tiniko, se dit très inquiet de cette période des pluies qui s'annonce mal, alors que les premières victimes des inondations survenues en avril et mai derniers sont toujours en errance.



## Deuxième round

## Fatshi devant le congrès

Le Président Félix-Antoine Tshisekedi sera devant le parlement réuni en congrès ce lundi 14 décembre 2020. L'annonce a été faite par le président de la chambre haute du parlement, Alexis Thambwe au cours d'une session plénière du vendredi 11 décembre 2020. A en croire le président de la chambre haute du parlement, la convocation de cette session extraordinaire du congrès est sur demande du Président de la République. Le Président de la République va adresser son discours sur l'État de la Nation avant le 14 décembre devant les deux chambres du parlement réunis en congrès. Conformément à la Constitution, le président de la République doit tenir ce discours en décembre pour rendre



compte au peuple de la marche du pays tout au long de l'année. En 2019, lors de son premier exercice, Félix Tshisekedi avait fait un discours très applaudi par des députés et sénateurs. Dans le même discours, Félix Tshisekedi avait appelé à la vigilance pour le respect des articles intangibles de la Constitution, tout en relaçant l'idée d'une réforme du texte fondateur de la RDC, la Constitution

de la République. Et cela sur plusieurs points parmi lesquels : le retour à une présidentielle à deux tours longtemps réclamée par l'opposition.

Il sied de noter que c'est l'occasion constitutionnelle offerte au Chef de l'État, avant la clôture de la session ordinaire du Parlement prévue le 15 décembre prochain, de rendre compte au peuple à travers la représentation nationale. Le Président Félix Antoine Tshisekedi ne manquera pas de faire le point de la situation générale du pays sur le plan politique, sécuritaire, diplomatique, économique et social ainsi que de donner des indications claires sur la façon dont le pays sera conduit dans les trois prochaines années en parlant des réalités rencontrées lors de

deux premières années de l'exercice de son mandat.

Par ailleurs, ce discours a de fortes chances de chuter sur : " La majorité actuelle s'étant effritée, j'ai décidé de nommer un informateur, conformément aux dispositions de l'article 78, alinéa 2, de la Constitution. Il sera chargé d'identifier une nouvelle coalition réunissant la majorité absolue des membres au sein de l'Assemblée Nationale " qui sera chargé de dégager une nouvelle majorité parlementaire. Question de se conformer à la réalité politique actuelle marquée par une crise au sein de la coalition CACH-FCC qui a vu le dernier jeté dans l'opposition de fait.

Louis-Paul Eyenga

## Assemblée Nationale

## Le Règlement intérieur n'est pas hostile au basculement de la majorité parlementaire

**Le député national, Guy Mafuta Kabongo affirme que les dispositions du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale n'empêchent pas le basculement de la majorité parlementaire.**

« Le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale prévoit une brèche pouvant conduire légalement à une reconfiguration de la majorité parlementaire même au cours du mandat. Il est vrai que la stabilité des institutions soit le gage du fonctionnement harmonieux de l'appareil étatique. Les différents textes régissant les institutions de la République, notamment celle du Parlement, veillent à cette stabilité en évitant le vagabondage politique ou au gré des intérêts pouvant mettre en mal le fonctionnement régulier et stable des institutions. Au début de la législature, les forces politiques en présence au sein du Parlement s'organisent à dégager une majorité par les jeux des coalitions ou regroupements politiques si aucun parti politique n'a, à lui seul, atteint la majorité absolue à l'issue des élections. Ce qui est le cas pour l'actuelle législature », a ainsi expliqué l'élu de Tshikapa.

Guy Mafuta fonde son argumentaire sur les dispositions prévues par la Constitution et reprises dans le règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

« Notre Constitution sur pied de l'article 101 consacre la nullité

de tout mandat impératif. Ce qui revient à dire, à contrario, que le député jouit d'un mandat non impératif.

Le règlement intérieur de l'Assemblée nationale faisant suite à cette disposition constitutionnelle donne, à son article 54 alinéa 5, la possibilité au député dont la vision et les convictions ne cadrent plus avec celle prônée par son regroupement politique de s'en désolidariser et se soustrayant de son groupe parlementaire et s'inscrivant comme Non-Inscrit, tout en demeurant membre effectif de son parti politique ou regroupement qui l'a porté à l'hémicycle.

Il faut noter que le groupe parlementaire est l'organe politique regroupant les élus qui partagent une même vision politique. Le législateur du règlement intérieur a, de ce fait, légalisé la possibilité de divergence d'opinions politiques au cours du mandat.

À la lumière des résultats du vote qui a consacré la déchéance du bureau Mabunda, il s'est clairement dégagé un déphasage ou divergence d'opinions d'une centaine d'élus nationaux avec l'orientation formulée par leur groupement politique. C'est une dynamique qui, une fois consolidée, s'appuierait sur cette disposition du règlement intérieur et ne violerait nullement la Constitution : l'Union Sacrée », a-t-il conclu.

Charles Masudi

## Le secrétaire général adjoint de l'ONU attendu en Ituri

Le secrétaire général adjoint de l'ONU en charge des opérations de maintien de la paix Jean-Pierre François Renaud Lacroix sera en visite officielle en République Démocratique du Congo, du 13 au 18 décembre 2020, a annoncé la radio Okapi/station de Bunia.

Selon la source l'agenda de Jean-Pierre Renaud Lacroix prévoit une visite dans la province de l'Ituri le 17 décembre courant où il va rencontrer le gouverneur de province Jean Bamanisa Saïdi, les notables de différentes communautés, les représentants de dépla-



cés de guerre et une séance de restitution de ses activités devant la presse de Bunia.

Initialement prévue au mois de novembre dernier, la visite de Jean-Pierre Renaud Lacroix, qui a pour objectif d'évaluer les activités de la Monusco mais également d'échanger avec le personnel des Nations-Unies engagés pour le maintien de la paix a été reporté en raison de certaines contraintes, renseigne-t-on.

## Assemblée nationale

## Jeanine Mabunda ne peut plus organiser l'élection du nouveau bureau

Une fois déchu, le bureau Mabunda ne peut poser quel qu'acte que ce soit à la tête de l'Assemblée nationale, a affirmé samedi 12 décembre Jacque Djoli, député du Mouvement de libération du Congo (MLC) et



constitutionnaliste. Il réagissait ainsi au propos de certains cadres du PPRD, exigeant que le bureau Mabunda déchu soit chargé d'organiser l'élection du nouveau bureau définitif.

Jacque Djoli soutient que la situation actuelle est prévue par le règlement intérieur de la chambre basse du Parlement :

« Lorsque vous lisez l'article 30 de notre règlement intérieur, il est clair que les fonctions de membres de bureau de l'Assemblée nationale prennent fin en cas de décès, de

perte de la qualité de député national ou destitution par suite d'une pétition. Comment un membre du bureau qui est totalement déchu peut-être ressuscité pour aller présider une séance parlementaire ? C'est une aberration. »

Pour lui, conformément au règlement intérieur et la constitution, le bureau d'âge assume désormais le rôle du bureau provisoire dont les attributions sont clairement définies dans les articles 114 de la constitution.

Radio Okapi

Reçue par le chef de l'Etat

# L'Union Européenne renouvelle les sanctions infligées à 11 personnalités congolaises

L'Union européenne a décidé de prolonger d'une année des mesures restrictives imposées à plusieurs personnalités congolaises soit jusqu'au 12 décembre 2021.

Une décision prise par le conseil de l'UE en réponse à des violations des droits de l'homme commises avant la tenue des élections générales en 2018. Ces mesures comprennent un gel des avoirs et une interdiction d'entrer dans l'Union européenne.

Tout a été décidé le vendredi 10 décembre, le conseil de l'Union européenne a jugé bon de maintenir des mesures restrictives individuelles à l'encontre de plusieurs personnalités congolaises jusqu'au 12 décembre 2021. Dans cette liste, figure plusieurs proches de l'ancien président congolais Joseph Kabila et autres personnalités congolaises dont voici les noms : Ilunga Kampete, Gabriel Amisi Kumba, Ferdinand Ilunga Luyoyo,



Célestin Kanyama, John Numbi, Evariste Boshab, Alex Kande Mupomba, Jean-Claude Kazembe Musonda, Éric Ruhorimbere, Emmanuel Ramazani Shadary, Kalev Mutondo sont présents sur la fameuse liste.

Selon l'U.E, ces 11 personnalités ont été répertoriées par le Conseil en 2016 en réponse, notamment, à des

violations des droits de l'homme. Les mesures à leur égard comprennent un gel des avoirs et une interdiction d'entrer dans l'Union européenne. Les sanctions de l'UE ont été imposées pour la première fois décembre 2016 contre des individus qui avaient joué un rôle clé dans la répression politique. Les États-Unis et

le Conseil de sécurité des Nations Unies avaient également infligé des sanctions à de hauts fonctionnaires congolais. D'autres noms ont été ajoutés en 2017 à ces listes de personnalités sanctionnées. Mais aucun de ces responsables congolais, n'ont depuis fait l'objet d'enquêtes ou de poursuites judiciaires de la part du gouvernement pour violations présumées des droits humains, laissant aux victimes et à leurs familles le sentiment que justice ne sera jamais rendue.

Après les grandes réformes faites au sein de la justice congolaise par le successeur de Joseph Kabila, le chef de l'État Félix Tshisekedi et l'avènement de l'État de droit qui prend petit à petit sa place en RDC, les victimes des répressions politiques n'attendent que justice soit faite et que des enquêtes soient menées pour punir ces 11 personnalités qui circulent librement au pays.

LR

## Le Comité de suivi annonce le début de la paie mensuelle des agents de l'État ce 15 décembre 2020

Le Comité de suivi de la paie a annoncé le lancement de la paie des agents de l'État comptant pour le mois des festivités de fin d'année à partir de mardi 15 décembre 2020.

C'est la résolution prise lors de la réunion hebdomadaire de plénière du Comité de Suivi de la Paie organisé, le jeudi 10 décembre 2020 à Kinshasa.

Au sortir de cette réunion qui a tourné autour de « l'encadrement de la paie du mois de décembre 2020 », le Comité de la paie a signifié que « l'enveloppe de la paie du mois de décembre a déjà été transférée à la Banque Centrale, qui demeure en attente des lettres d'instruction des services de l'Ordonnement pour créditer les comptes des opérateurs impliqués dans la paie du personnel de l'État, en dépit des difficultés de trésorerie de l'État et de l'interdiction du financement monétaire. »

**Ce Comité de suivi de la paie également décidé de mesure suivantes:**

que la priorité soit accordée aux Forces Armées, à la Police Nationale, et à l'Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et Professionnel ;

Sur le plan de la couverture territoriale, il suggère que l'envoi des fonds tienne compte de l'éloignement des grands centres, des zones à accès difficile devant être les pre-



mières à être servies. Les chefs-lieux de provinces et la capitale ne seront servis qu'en fin de parcours ;

Au chapitre de la paie du secteur de l'enseignement, les enveloppes des frais de fonctionnement des écoles et des bureaux gestionnaires ainsi que des frais de convoi de la SMF IFOD, qui a la charge de la paie du plus important effectif d'enseignants et d'écoles, soient libérées concomitamment avec celle des salaires. Ceci aurait pour effet d'éviter tout glissement dans la paie de ce secteur sensible.

Par ailleurs, les membres du Comité de suivi de la paie ont noté que la paie de l'avant-dernier mois

de l'année s'est déroulée sans accrocs majeurs et qu'elle est clôturée sur la quasi-totalité du territoire national, mis à part certains goulets d'étranglements enregistrés, notamment, dans les zones à accès difficiles ou encore dans celles où les listings en dur ne sont pas parvenus à temps aux opérateurs.

S'agissant particulièrement des effectifs anciennement payés par la BIAIC mise en liquidation, les services de l'Ordonnement ont réorienté une grande partie de l'enveloppe de paie des effectifs concernés, après que ces derniers se sont prononcés, via leurs administrations respectives, sur le choix des opérateurs.

Zoom - Eco

## Le MLP Norbert Otenga salue la dynamique Fatshi



Analysant le dernier discours présidentiel consécutif aux consultations nationales, l'analyste Norbert Otenga a exprimé sa satisfaction, indiquant que par ce discours le chef de l'État a donné toutes les réponses aux attentes fondamentales du peuple congolais. Le cas notamment de la fin de l'alliance Cach-Fcc, la requalification de la majorité parlementaire qui a abouti aux élections écartant le bureau Mabunda à dominance Fcc, la désignation prochaine d'un informateur, l'intégration de ministère de la Décentralisation au sein de ministère de l'Intérieur.

Le second important pari reste, selon ce cadre du parti de Franck Diongo, la mise sur pied d'une armée forte à même de relever le défi de la pacification du territoire national, de protection des frontières du pays et de la mise en déroute des groupes armés et rébellions nationaux et étrangers, piliers des ressources naturelles afin de permettre encore une fois de plus le développement du pays.

BM

Opérations financières de l'Etat**107 milliards CDF de déficit en novembre 2020**

La Banque centrale du Congo (BCC) indique que les opérations financières de l'Etat, au mois de novembre 2020, se sont clôturées par un déficit mensuel de 107,1 milliards de francs congolais (CDF), alors que le Trésor tablait sur un déficit mensuel de 24,7 milliards de CDF. Dans un communiqué publié le vendredi 11 décembre 2020, à l'issue de la 11ème réunion ordinaire du Comité de politique monétaire (CPM), l'Institut d'émission indique que le déficit dont question « a été financé essentiellement par les appuis budgétaires du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque africaine de développement (BAD) ».

S'agissant des recettes et des dépenses, celles-ci se sont chiffrées respectivement à 698,4 milliards de CDF et 806,0 mil-

liards. La BCC note que les recettes ont été réalisées en dépassement de leur programmation mensuelle, sur fond des efforts de mobilisations opérées par les régies financières.

De même, indique la BCC, les dépenses ont été exécutées au-delà de leurs prévisions mensuelles.

Par ailleurs, le CPM exhorte le gouvernement à poursuivre les efforts de mobilisation des ressources intérieures et à préserver le cadre macroéconomique à l'approche des périodes des festivités, lesquelles se traduisent par une hausse de la demande des biens et des services, particulièrement les dépenses des ménages.

MCP

Malgré l'approche de fêtes de fin d'année**Le cadre macroéconomique affiche stable**

Après une bonne période de stabilisation du cadre macroéconomique observée en République démocratique du Congo (RDC), la Banque Centrale du Congo (BCC) se dit satisfaite du travail abattu jusqu'à ce jour et promet de travailler davantage pour maintenir le cap.

Au cours d'une conférence de presse tenue le vendredi 11 décembre 2020 à Kinshasa à l'issue de la 11ème réunion du Comité de politique monétaire (CPM), le gouverneur de la Banque centrale du Congo et président du Comité de politique monétaire (CPM), Deogratias Mutombo, a promis de tout mettre en œuvre pour préserver cette stabilisation du cadre macroéconomique.

" Nous allons préserver cette stabilisation du cadre macroéconomique jusqu'à la fin de l'année, voire au-delà ", s'est félicité Deogratias Mutombo.

Pour lui, cette situation de stabilité est consécutive à l'application des mesures de stabilisation convenues entre la BCC, le ministère des Finances et le ministère du Budget.

" L'application des mesures de stabilisation va permettre cette stabilisation. Il s'agit notamment de l'exécution des dépenses sur

base caisse, le financement de l'économie par des moyens autres que les interventions de la BCC.

Depuis la signature du pacte de stabilité, le taux d'inflation a baissé ", a ajouté le gouverneur de la BCC.

Il faut noter que sur le marché de changes, la monnaie nationale est demeurée stable sur les deux segments du marché. Le taux de change s'est établi à 1 965,98 CDF et 2 015,50 CDF le dollar américain, respectivement à l'indicatif et au parallèle, renseignant de légères dépréciations du franc congolais de 0,05% et 0,18 %.

En outre, les réserves de change se sont établies à 670,32 millions de USD, correspondant à deux semaines d'importations des biens et services.

En rythme mensuel, les réserves de change ont baissé de 3,9 millions de USD.

Le marché des biens et services, lui, affiche la poursuite du ralentissement du rythme de formation des prix au mois de novembre sous examen.

En rythme annuel, le taux d'inflation s'est situé à 16,18% en novembre 2020 contre 17,31 % le mois précédent.

En cumul annuel, l'inflation est ressortie à 14,8% alors que l'objectif d'inflation mensuelle, fixé par la BCC est de 7,0% à moyen terme.

Olivier Kamo

Forum économique du réseau Makutano**6ème édition en format réduit à Kinshasa**

La 6ème édition du forum économique du réseau Makutano s'est tenue jeudi 10 décembre au Pullman Hôtel à Kinshasa sous le signe de la Champion's League. Les organisateurs tiennent à booster l'émergence des champions africains.

C'est ce qui justifie l'accroche de cette année « If we don't, who will? = « si nous ne faisons pas, qui le fera? ».

« Analyser en profondeur les notions d'interdépendance de la RDC et de l'Afrique avec le reste du monde », c'est l'un des enjeux majeurs de cette édition qui se déroule en format réduit, réservé essentiellement à une centaine d'acteurs économiques et politique de premier plan.

Selon le membre du comité d'organisation de Makutano'6, Magalie Ndombasi, c'est pour la première fois, que ce forum se déroule en mode interactif, via les plateformes Internet. Cela à la suite du contexte actuel marqué par la maladie à Coronavirus.

Makutano est une plateforme d'affaires qui réunit depuis 2016 les champions économiques du Congo et de la sous-région ainsi que les décideurs (chefs d'Etat et ministres) pour créer des synergies à forte valeur ajoutée, développer les opportunités d'affaires et produire l'intelligence économique collective à même de transformer durablement les économies de la région.

**Grogne des opérateurs économiques du secteur pétrolier**

Les opérateurs économiques œuvrant dans le secteur pétrolier de la province du Sud-Kivu, viennent d'adresser un mémorandum à l'autorité provinciale dénonçant les tracasseries dont ils sont victimes.

Citant l'exemple de l'arrestation de l'un de leurs à Bukavu par un officier de police judiciaire, cette situation n'a pas laissé indifférent la corporation des pétroliers de la place. Ils dénoncent le comportement de l'OPJ qui a violé l'arrêté provincial portant interdiction du contrôle et recouvrement des impôts, droits et taxes dues à l'Etat sans requête des régies financières.

Plusieurs stations de service sont restées fermées jeudi et vendredi dernier

entraînant ainsi la hausse de prix du carburant chez les revendeurs communément appelés « KADHAFI ».

Un litre du carburant qui se négocie généralement entre 1900 (mille neuf cents) et 2000 (deux mille) FC est passé à 2500 (deux mille cinq cents) FC, voire 2700 (deux mille sept cents) FC chez les revendeurs jeudi soir, affirment certains chauffeurs des taxis contactés.

Cette augmentation de prix du carburant a entraîné la hausse de près de 25 % pour une course de transport tandis qu'à la veille Vendredi, la situation est restée confuse du fait que certaines stations-service sont restées fermées. ACP

## Kinshasa

## Attention, on croule sous les déchets plastiques !



Le ministère provincial des transports et voies de communication en partenariat avec l'entreprise HOJA HN Holding a lancé l'opération d'identification autonome des taxis, taxis-bus et grands véhicules en vue de prévenir contre les risques d'enlèvement dont sont victimes les habitants de la ville de Kinshasa lors d'une cérémonie organisée mercredi, à l'hôtel du Gouvernement provincial de Kinshasa dans la commune de la Gombe.

Le ministre provincial des Transports et voies de communication Jean Mbokoso Amusu a invité les propriétaires des taxis, taxis-bus, les chauffeurs et d'autres voitures à procéder à l'identification numérique qui court de décembre 2020 jusqu'à février 2021 d'où débutera le contrôle suivi des sanctions.

Les actes d'identification des véhicules de transport en commun tombent caducs à partir du lancement de l'opération d'identification autonome, numérique en partenariat avec l'entreprise HOJA HN Holding.

Mme Ursula Ndombele, présidente de HOJA HN Holding a noté que son entreprise qui a signé un partenariat avec l'hôtel de Ville de Kinshasa vise à assurer le niveau maximal de sécurité pour les usagers de transport en commun en checkant au loin avant de monter dans un taxi moyennant son smartphone à partir du code 0002AP par une saisie manuelle pouvant fournir des informations nécessaires sur le véhicule, le chauffeur et le propriétaire et permettre du coup aux autorités compétentes d'intervenir rapidement.

Mme Ursula Ndombele a insisté pour chaque citoyen de s'imprégner des opérations d'identification autonome numérique en vue d'auto vérifier avant de prendre un taxi moyennant paiement d'une somme allant de 30 dollars américains à 35 et 40 dollars américains pour le taxi, taxis-bus et grands véhicules. Tandis que, les dispositifs sécuritaires pour les voitures personnelles coûtent 100 dollars américains.

ACP

## Liste rouge UICN 2020

## 31 espèces animales éteintes

La liste rouge de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN 2020) vient d'être mise à jour ! En tout, 31 espèces éteintes, des dauphins en danger et un bison qui reprend du poil de la bête. Des progrès ont pu être atteints dans la conservation de plusieurs espèces. Mais le nombre d'espèces passant dans la catégorie des espèces « menacées d'extinction » est toujours élevé.

La dernière édition de la Liste rouge de l'UICN réserve en revanche une mauvaise nouvelle concernant les dauphins : leurs populations ont décliné, de sorte que toutes les espèces de dauphins d'eau douce du monde sont désormais menacées d'extinction. La dernière espèce à être classée « en danger » est le tuxuci, ou sotalie de l'Amazonie. Ce petit dauphin gris qui vit dans le système fluvial amazonien voit sa population décliner à cause des engins de pêche, de l'indigement des cours d'eau et de la pollution.

**A travers le monde, 35.000 espèces sont menacées d'extinction...**

En tout, 35.000 espèces sont désormais classées comme étant « menacées d'extinction ». Elles constituent 1/5 de l'ensemble des espèces répertoriées dans la Liste rouge de l'UICN. Certains écosystèmes disparaissent à la vitesse Grand V. Quinze espèces de poissons d'eau douce endémiques au lac Lanao, aux Philippines, ont par exemple été déclarées éteintes, et deux autres « en danger critique » (probablement éteintes). Leur extinction a été provoquée par l'introduction d'espèces prédateurs et une pratique de pêche non soutenable.



En Amérique centrale, trois espèces de grenouilles ont été déclarées comme étant éteintes, et 22 espèces ont été déclarées « en danger critique » (probablement éteintes). La Liste rouge de l'UICN compte aujourd'hui 128.918 espèces, dont 35.765 sont menacées d'extinction.

**Le bison d'Europe reprend du poil de la bête...**

C'est un progrès comme on en dénombre peu dans le monde de la conservation d'espèces animales : les bisons d'Europe (qui sont les plus grands mammifères terrestres de notre continent) ne sont plus une espèce « quasi menacée ». L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) vient de les classer comme espèce « vulnérable » tout simplement. Et pour cause : les efforts de conservation entrepris depuis le début des années 2000 ont permis de faire passer leur population de 1.800 en 2003 à 6.200 en 2019. L.M.

## Changement climatique

## L'accord de Paris a cinq ans



«C'est un petit marteau, mais je pense qu'il peut faire de grandes choses.» Cette phrase est restée célèbre et le coup de marteau encore davantage.

Le 12 décembre 2015, Laurent Fabius scellait d'un coup de marteau historique un pacte ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre conclu par 195 pays réunis pour la COP21, au milieu d'une salve d'applaudissements, d'accolades, d'embrassades, de signes de V...

L'accord ainsi conclu a pour objectif de limiter le réchauffement climatique nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée » pour limiter la hausse à 1,5 °C. L'accord de Paris prévoit d'accroître tous les cinq ans les engagements de réduction des émissions, ainsi qu'une aide financière aux pays du Sud, principales victimes des aléas climatiques.

«Cet accord, comme tout accord, a ses forces et ses faiblesses. Mais ce fut un triomphe du multilatéralisme et un cadre pour notre survie collective», note Tina Stege, la représentante pour le climat des îles Marshall.

## Cinq ans après, quel bilan ?

Pour le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, c'est très simple : «Les politiques climatiques ne sont toujours pas à la hauteur de l'enjeu». L'ONU estime qu'il faudrait réduire les émissions mondiales de 7,6 % par an entre 2020 et 2030 pour respecter l'objectif de + 1,5 °C. Or les prévisions actuelles tablent plutôt sur une hausse de 2 % annuelles sur cette période. Autrement dit, le monde file bien plus sûrement vers une hausse de 3 °C...

Ce constat sera largement débattu lors de la COP26 qui va se tenir à Glasgow à l'automne 2021. En attendant, un sommet virtuel est organisé ce samedi par l'ONU, le Royaume-Uni et la France, dans l'espoir de donner un nouveau souffle à l'ambition climatique.

Ce sommet est aussi l'occasion de recenser les bonnes nouvelles, car

il y en a. En septembre dernier, la Chine, premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, a créé la surprise en s'engageant sur la voie de la neutralité carbone d'ici à 2060. Le mois suivant, le Japon et la Corée du Sud ont suivi, fixant cet objectif pour 2050.

Ce samedi, une trentaine de pays devraient faire des annonces autour de cet objectif, rapporte l'Elysée. Hier, vendredi, les Vingt-Sept sont parvenus à se mettre d'accord sur la baisse des émissions **d'au moins 55 %** d'ici à 2030 par rapport au niveau de 1990, contre 40 % actuellement.

En plus, l'élection de Joe Biden à la présidence des États-Unis signe le prochain retour du deuxième plus gros émetteur de gaz à effet de serre (GES) dans l'accord de Paris.

Pour Sébastien Treyer, Directeur général de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), il ne faut pas sous-estimer ces signaux : «L'accord de Paris a instauré une conversation globale complètement différente (...) On est passé de discussions sur des ambitions marginales en termes de réduction des GES à une course à la neutralité carbone».

Les pays doivent s'engager plus activement dans la lutte, alerte l'ONU. Dans le cadre de l'article 4 de l'accord, chaque partie est censée communiquer ses objectifs de réduction des émissions, ce qu'on appelle les Contributions déterminées au niveau national (CDN), qu'elle doit mettre à jour – et si possible rehausser – tous les cinq ans. Rien ne les y oblige légalement, mais ces points d'étape sont importants car la course à la neutralité carbone ne veut pas dire grand-chose si chacun n'indique pas concrètement comment il compte faire à court terme pour y parvenir. Théoriquement, les pays ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour envoyer leur CDN révisées à l'ONU... qui, jusqu'à présent, n'en a reçu qu'une vingtaine. Des annonces pourraient encore être faites ce samedi. D'autres ont été retardées à cause de la Covid et sont attendues au premier trimestre 2021.

Léon Mukoko

Défections en cascade

# Congo Positif quitte CCU et Alliés de Mende pour l'Union sacrée

Le parti politique Congo Positif a officialisé ce samedi 12 décembre 2020, son départ du regroupement politique Convention des Congolais Unis (CCU) et Alliés qui a comme autorité morale Lambert Mende. Ce parti évoque " des raisons électorales ", comme motif de son retrait dudit regroupement.

Cette annonce a été faite par Dieudonné Nkishi Kazadi, président national de cette formation politique, au cours d'une matinée politique organisée à Kananga au Kasai-Central.

" 2021 pour nous Congo Positif, nous commençons à nous préparer aux nouvelles élections, l'alliance politique CCU et Alliés à laquelle nous appartenons, ce n'était qu'une alliance électorale, à partir du moment où nous nous préparons aux autres élections, nous pensons que la première de choses à faire, c'est rompre toutes les alliances qui étaient faites avant et nous permettre d'y aller plus librement ", a-t-il déclaré.

En outre, l'ancien président de l'Association Sportive Saint-Luc de



Kananga, a annoncé l'adhésion de son parti politique à l'Union sacrée de la Nation prônée par le chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi.

" L'Union sacrée de la Nation c'est quelque chose que nous avons soutenu et que nous soutenons parce qu'il en va de l'intérêt de notre pays. Je peux vous annoncer que Congo Positif soutient l'Union sacrée de la Nation. Congo Positif voudrait voir le pays avancé dans l'intérêt du peuple Congolais ", a-t-il ajouté.

**Alain Saveur Makoba, à Kananga**

Mbusa Nyamwisi dans la danse

## Le RCD-KML a marché pour soutenir l'Union sacrée

Des centaines de militants du parti politique Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Kisangani Mouvement de Libération (RCD-KML) de Mbusa Nyamwisi Antipas sont descendus dans les rues de plusieurs villes de la province du Nord-Kivu, ce samedi 12 décembre 2020, pour soutenir l'union sacrée de la Nation prônée par le chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi.



Ces marches de soutien ont eu lieu dans les villes de Goma, Beni, Butembo et à Oïcha, chef-lieu de Beni-territoire. Il s'agissait pour le RCD-KML, d'une façon de saluer la vision du président Congolais « qui a manifesté sa volonté de remmener la paix et la sécurité dans l'Est de la République Démocratique du Congo ».

À Beni tout comme dans la ville de Butembo, les militants dudit parti se sont fait accompagner par ceux de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), de l'Union pour la Nation Congolaise (UNC) et de la Démocratie Chrétienne Fédéraliste Nyamwisi (DCF-N).

« Aujourd'hui, nous sommes dans la rue pour soutenir le chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi. C'est très important, car il est en train de déboulonner le système dictatorial. L'ancien régime travaillait pour son intérêt propre, mais avec Félix Tshisekedi nous voyons un travail pour l'intérêt de la popula-

tion », a expliqué à 7SUR7.CD Evariste Malyakwanza, interfédéral du RCD-KML dans la ville de Beni.

À Goma, des militants du Mouvement de Libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba se sont également joint à cette manifestation.

Il sied de préciser par ailleurs que ces marches de soutien ont connu l'encadrement des éléments de la Police Nationale Congolaise (PNC).

Dimanche dernier, le président de la République a, au cours de son adresse à la Nation, annoncé la nomination d'un informateur afin de constituer une nouvelle majorité parlementaire. Ce, après des tensions entre la coalition FCC-CACH, lesquelles ont conduit à la destitution du Bureau de Jeanine Mabunda au sein de l'Assemblée nationale.

**Joël Kaseso et Bantou Kapanza Son**

Beni

# Plusieurs morts et disparus lors d'une attaque des ADF

Les rebelles ADF (Forces démocratiques et alliés) ont, de nouveau mené, une attaque meurtrière contre les civils la nuit de vendredi 11 au samedi 12 décembre 2020, dans la localité de Nzenga, secteur de Ruwenzori situé à une trentaine de kilomètres à l'Est de la ville de Beni, au Nord-Kivu.

Le bilan provisoire de cette sanglante fait état de 5 civils sauvagement tués par les assaillants à côté de plusieurs autres portés disparus. En plus de ce lourd bilan humain, les maisons d'habitation ont été incendiées et plusieurs biens de la population pillés.

L'information a été rapportée par Bernard Muke, président de la jeunesse du secteur de Ruwenzori.

Selon lui, l'ennemi a investi le secteur autour de 21 heures, heure locale et a commencé à exécuter à l'aide d'armes à feu des civils, brûlant au passage des maisons, avant de se volatiliser dans la nature, emportant plusieurs biens de la paisible population.

Avec désolation, Bernard Muke déplore que les militaires soient venus seulement constater les dégâts causés par les rebelles sans même les pourchasser.

« C'est aux environs de 21 heures que l'ennemi a fait incursion dans la localité de Nzenga située à plus au moins 4 kilomètres de Mutwanga, chef-lieu du secteur de

Ruwenzori. Il y a eu 5 morts par balle et des personnes disparues dont on ne connaît pas encore le nombre. L'ennemi a brûlé aussi quatre maisons d'habitation et a pillé systématiquement plusieurs biens. Les militaires, vous savez, ne sont là que pour constater. C'est sûr que la nuit-là ils ont un peu tiré des balles. Mais ce que nous déplorons, est que l'ennemi est venu apparemment opérer librement car là où il est entré c'est par là où il est sorti », a dénoncé le président de la jeunesse, secteur de Ruwenzori.

A en croire Bernard Muke, la désolation est grande dans le chef de la population qui semble être abandonnée par ceux qui sont censés la sécuriser. Il dit craindre un éventuel soulèvement de la jeunesse qui se constitue déjà en groupuscules.

«A présent, c'est une désolation, la population est vraiment dans une désolation et ne sait à quel saint se vouer. C'est une inquiétude, certains jeunes sont en train de s'organiser en petits groupes et on craint un éventuel soulèvement de la jeunesse tel que je suis en train de le constater», a-t-il conclu.

Le secteur de Ruwenzori est l'une des entités du territoire de Beni au Nord-Kivu qui sont actuellement plus touchées par l'activisme des rebelles ougandais de l'ADF.

AE

Kasai-Central

## Des militaires démobilisés soupçonnés d'entretenir l'insécurité à Kananga



L'insécurité qui règne actuellement dans la ville de Kananga semble avoir pris les autorités de vitesse, à en croire un activiste des droits de l'homme basé au chef-lieu du Kasai Central.

Mais dans le camp des autorités, l'on tente de donner une explication à cette insécurité. Selon un membre influent du comité provincial de sécurité qui s'est confié à ACTUALITE.CD sous l'anonymat, les soldats démobilisés en provenance du front à l'est seraient à l'origine de cette situation.

"Tenez, près de 1000 militaires détenant armes et munitions ont été relevés du front à l'est du pay. Arrivés à Kananga, ils ont été renvoyés de l'armée dans une procédure que je n'arrive pas à expliquer. Ils sont dans la nature avec leurs armes et comme ils ne sont pas pris en charge, ils essaient de trouver des solutions pour leur survie", révèle notre interlocuteur qui propose qu'il ait recensement de tous ces militaires pour une étude au cas par cas.

Une autre source à la mairie de Ka-

nanga soupçonne certains responsables de la police et de l'armée de s'être adjugé les services des ex miliciens Kamuina Nsapu, eux aussi sans encadrement depuis leur dépôt d'armes pour ce sale boulot.

Sollicité pour sa réaction, le ministre provincial de l'intérieur et gouverneur intérimaire du Kasai Central s'est réservé de tout commentaire.

Pour le contexte, la ville de Kananga connaît une insécurité ambiante depuis plusieurs mois. Des hommes armés pour la plupart des cas vêtus des uniformes militaires s'introduisent de nuit dans les habitations des paisibles citoyens et emportent tout ce qui plaît à leurs yeux. Dans d'autres cas, ils tirent sur les occupants des maisons visitées sans aucune intervention des forces de l'ordre. La semaine dernière, une bande de huit présumés voleurs à mains armées a été maîtrisée par la police. Parmi eux, un militaire de nationalité rwandaise.

**Sosthène Kambidi, à Kananga**

# Echec et mat pour Kabila, mais la partie n'est pas finie

En renversant la présidente de l'Assemblée, Tshisekedi et les siens mettent en échec le système Kabila.

Dans l'implacable partie d'échecs qui se joue au Congo, le président Kabila vient de perdre une pièce importante : Jeanine Mabunda Lioko, présidente de l'Assemblée nationale a été déboulonnée, ainsi que cinq membres du Bureau, par 281 voix contre 200. Forte personnalité, originaire de l'Equateur, la première femme à occuper une aussi haute fonction a été obligée de s'incliner alors que jusque là, le Front commun pour le Congo, la plate forme soutenant l'ancien président Kabila et forte de 340 députés semblait coulée dans le béton. En réalité, cette coalition de circonstance comportait, outre les fidèles du PPRD le parti présidentiel, bon nombre d'opportunistes, ralliés de la dernière heure. En outre certains caciques comme le secrétaire général du FCC Néhémie Mwilanya étaient régulièrement accusés de ne pas suffisamment tenir compte de la base, n'évoluant que dans les hautes sphères de l'argent et du pouvoir. Les partisans de Tshisekedi ne sont pas, eux non plus, immunisés contre pareille tentation, au risque d'être

coupés de la base populaire, qu'il s'agisse des anciens cadres de l'UDPS dribblés par la jeune génération, de membres de la diaspora fraîchement rentrés au pays ou de transfuges dont le retournement actuel n'a été obtenu qu'à coup de billets verts, les chiffres de 7000 ou 10.000 dollars étant régulièrement cités... A cela s'ajoute le danger, pour les dynamiques Kasaiens occupant désormais le haut du pavé, d'agacer le reste de leurs compatriotes...

Plusieurs capitales occidentales, dont Bruxelles, ont salué la victoire du président Tshisekedi, dans l'espoir qu'elle lui permette de mettre en œuvre les importantes réformes auxquelles il s'est engagé.

Cependant, deux autres pièces du « dispositif Kabila », par lequel l'ancien président avait gardé le contrôle de la vie politique, restent à abattre : le président du Sénat Alexis Thambwe Mwamba pourrait lui aussi être victime d'une motion de défiance et dans l'immédiat, c'est surtout le premier Ministre Ilunga Ilunkamba qui représente une cible de choix. Nommé par la « majorité Kabila » aujourd'hui très érodée, il a refusé jusqu'à présent de présenter la dé-

mission de son gouvernement, mais il pourrait bien y être contraint.

Excellent stratège sous des allures débonnaires, implacable s'il le faut, (le refus d'évacuation sanitaire infligé à Vital Kamerhe en témoigne) Félix Tshisekedi avait préparé soigneusement l'opération politique actuelle, visant à mettre en place une « Union sacrée ». Au cours de l'été, il avait procédé à d'importants remaniements au sein de la magistrature et du Conseil constitutionnel. En outre, au contraire de son prédécesseur, il s'était très tôt soucié de l'ordinaire des soldats du rang en visitant les camps militaires, avant de s'assurer de la fidélité de la haute hiérarchie militaire : au moment même où l'assaut contre Mabunda était mené à l'Assemblée, le président se trouvait en réunion avec d'importants généraux.

Le grignotage du terrain congolais avait été précédé, dès le lendemain de son accession au pouvoir, par une succession de voyages dans les capitales occidentales mais aussi en Afrique et Tshisekedi s'était employé à satisfaire son voisin Kagame, tant sur le plan économique que sécuritaire. Cette stratégie s'était avé-

rée payante, qu'il s'agisse de l'appui de l'ambassadeur américain Mike Hammer, de la bienveillance de Kigali, de la satisfaction d'Israël après la reconnaissance de Jerusalem comme capitale. Mais les succès internationaux risquent d'être de courte durée : le pouvoir américain va changer de mains et les voisins africains, qui avaient donné leur aval à la « passation pacifique et civilisée du pouvoir » dans l'un des plus grands pays du continent risquent de ne pas apprécier la volte face actuelle sinon d'y voir un dangereux précédent pour ce qui les concerne...

Mis en échec de manière cuisante et n'ayant pris aucune position publique, l'ex président Kabila, a-t-il pour autant perdu la partie ? Après avoir différé son voyage, il vient d'arriver à Kolwezi, dans la riche province minière du Lualaba où il a été accueilli avec chaleur. Comparaison n'est pas raison, mais face à l'avancée de son ex-allié, Kabila pourrait avoir choisi une retraite stratégique, comme ces troupes russes qui reculèrent naguère devant Napoléon. Provisoirement.

**Colette Braeckman**

## En renversant la présidente de l'Assemblée, Tshisekedi et les siens mettent en échec le système Kabila

Dans l'implacable partie d'échecs qui se joue au Congo, le président Kabila vient de perdre une pièce importante : Jeanine Mabunda Lioko, présidente de l'Assemblée nationale a été déboulonnée, ainsi que cinq membres du Bureau, par 281 voix contre 200. Forte personnalité, originaire de l'Equateur, la première femme à occuper une aussi haute fonction a été obligée de s'incliner alors que jusque là, le Front commun pour le Congo, la plate forme soutenant l'ancien président Kabila et forte de 340 députés semblait coulée dans le béton.

En réalité, cette coalition de circonstance comportait, outre les fidèles du PPRD le parti présidentiel, bon nombre d'opportunistes, ralliés de la dernière heure. En outre certains caciques comme le secrétaire général du FCC Néhémie Mwilanya étaient régulièrement accusés de ne pas suffisamment tenir compte de la base, n'évoluant que dans les hautes sphères de l'argent et du pouvoir. Les partisans de Tshisekedi ne sont pas, eux non plus, immunisés contre pareille tentation, au risque d'être

qu'il s'agisse des anciens cadres de l'UDPS dribblés par la jeune génération, de membres de la diaspora fraîchement rentrés au pays ou de transfuges dont le retournement actuel n'a été obtenu qu'à coup de billets verts, les chiffres de 7000 ou 10.000 dollars étant régulièrement cités... A cela s'ajoute le danger, pour les dynamiques Kasaiens occupant désormais le haut du pavé, d'agacer le reste de leurs compatriotes...

Plusieurs capitales occidentales, dont Bruxelles, ont salué la victoire du président Tshisekedi, dans l'espoir qu'elle lui permette de mettre en œuvre les importantes réformes auxquelles il s'est engagé.

Cependant, deux autres pièces du « dispositif Kabila », par lequel l'ancien président avait gardé le contrôle de la vie politique, restent à abattre : le président du Sénat Alexis Thambwe Mwamba pourrait lui aussi être victime d'une motion de défiance et dans l'immédiat, c'est surtout le premier Ministre Ilunga Ilunkamba qui représente une cible de choix. Nommé par la « majorité Kabila » aujourd'hui très érodée, il a refusé jusqu'à présent de présenter la dé-

mission de son gouvernement, mais il pourrait bien y être contraint.

Excellent stratège sous des allures débonnaires, implacable s'il le faut, (le refus d'évacuation sanitaire infligé à Vital Kamerhe en témoigne) Félix Tshisekedi avait préparé soigneusement l'opération politique actuelle, visant à mettre en place une « Union sacrée ». Au cours de l'été, il avait procédé à d'importants remaniements au sein de la magistrature et du Conseil constitutionnel. En outre, au contraire de son prédécesseur, il s'était très tôt soucié de l'ordinaire des soldats du rang en visitant les camps militaires, avant de s'assurer de la fidélité de la haute hiérarchie militaire : au moment même où l'assaut contre Mabunda était mené à l'Assemblée, le président se trouvait en réunion avec d'importants généraux.

Le grignotage du terrain congolais avait été précédé, dès le lendemain de son accession au pouvoir, par une succession de voyages dans les capitales occidentales mais aussi en Afrique et Tshisekedi s'était employé à satisfaire son voisin Kagame, tant sur le plan économique que sécuritaire. Cette stratégie s'était avé-

rée payante, qu'il s'agisse de l'appui de l'ambassadeur américain Mike Hammer, de la bienveillance de Kigali, de la satisfaction d'Israël après la reconnaissance de Jerusalem comme capitale. Mais les succès internationaux risquent d'être de courte durée : le pouvoir américain va changer de mains et les voisins africains, qui avaient donné leur aval à la « passation pacifique et civilisée du pouvoir » dans l'un des plus grands pays du continent risquent de ne pas apprécier la volte face actuelle sinon d'y voir un dangereux précédent pour ce qui les concerne...

Mis en échec de manière cuisante et n'ayant pris aucune position publique, l'ex président Kabila, a-t-il pour autant perdu la partie ? Après avoir différé son voyage, il vient d'arriver à Kolwezi, dans la riche province minière du Lualaba où il a été accueilli avec chaleur. Comparaison n'est pas raison, mais face à l'avancée de son ex-allié, Kabila pourrait avoir choisi une retraite stratégique, comme ces troupes russes qui reculèrent naguère devant Napoléon. Provisoirement.

**C. Braeckman**

**Brexit****Le Royaume-Uni et l'Union européenne vont poursuivre les négociations**

Les Britanniques ont voté en juin 2016 à 51,9% en faveur d'un Brexit, une sortie historique de leur pays de l'Union européenne. Une défaite pour l'ex-Premier ministre britannique David Cameron, organisateur du référendum qui militait pourtant pour rester dans l'UE. Theresa May, lui succédant, elle a tenté en vain de faire s'accorder la Commission européenne et son Parlement sur un accord de sortie. C'est Boris Johnson, grand gagnant des élections législatives en décembre 2019, qui a repris le dossier. Le Royaume-Uni a finalement quitté l'Union européenne le 31 janvier 2020. Deuxième phase de sa sortie : la période de transition, prévue pour durer jusqu'au 31 décembre.

Les négociateurs du Brexit vont jouer les prolongations. A l'issue d'un entretien téléphonique avec le Premier ministre britannique, Boris Johnson, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé dimanche 13 décembre la poursuite des discussions visant à établir le cadre des futures relations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni à l'issue de la période de transition, soit au 1er janvier 2021. "Nous pensons tous les deux qu'il est de notre responsabilité de continuer. De ce fait, nous avons mandaté nos négociateurs à poursuivre les discussions et à

voir si un accord de dernière minute peut être trouvé", a-t-elle déclaré lors d'une brève conférence de presse.

Boris Johnson a toutefois prévenu à la télévision britannique qu'un échec des négociations restait le scénario le "plus probable", car Londres et Bruxelles sont "encore très éloignés sur certaines choses essentielles".

Le Royaume-Uni, qui a officiellement quitté l'UE le 31 janvier, abandonnera définitivement le marché unique et l'union douanière le 31 décembre. Or, sans accord commercial, ses échanges avec l'UE se feront selon les seules règles de

l'Organisation mondiale du commerce (OMC), synonymes de droits de douane ou de quotas, au risque d'un nouveau choc pour des économies déjà fragilisées par le coronavirus.

**Trois sujets toujours sur la table**

En dépit d'échanges toujours plus intenses et d'une dernière salve de négociations qui s'est poursuivie jusqu'à tard dans la nuit samedi entre les deux parties, les divergences semblent inconciliables entre des Britanniques qui veulent retrouver une liberté commerciale totale et des Européens soucieux de protéger leur immense marché unique.

Les discussions butent sur trois sujets : l'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques, la manière de régler les différends dans le futur accord et surtout les conditions que les Européens exigent des Britanniques pour éviter toute concurrence déloyale.

**Présidentielle en Centrafrique****La campagne électorale lancée dans l'effervescence**

Samedi 12 décembre a été officiellement lancée la campagne électorale, présidentielle et législative, en Centrafrique. Dix-sept candidats doivent finalement se présenter au scrutin présidentiel du 27 décembre.

Des klaxons, des cortèges de motos-taxis. Des affiches et banderoles ont été accrochées. Il y a aussi des distributions de tee-shirts aux couleurs des candidats dans les quartiers. Cette première journée de campagne, ce 12 décembre, se déroule pour beaucoup sur le terrain. Plusieurs meetings étaient prévus : Faustin Archange Touadéra, Annicet Georges Dologuélé, Martin Ziguélé et d'autres avaient prévu de battre campagne dans les différents arrondissements de la capitale.

Le parti du Mouvement des Cœurs Unis (MCU) a sorti les grands moyens pour ce premier meeting de campagne, ce 12 décembre. Orchestre, chanteur populaire, et

support multiformes à l'image du président centrafricain. Faustin Archange Touadéra s'est adressé à la foule pour solliciter un nouveau mandat. « Pendant ces quatre années, on a travaillé très dur ensemble pour chercher la paix et développer le pays, a-t-il déclaré. Mais en quatre ans, on ne peut pas tout faire. Je suis ici sous votre autorité et j'y resterai si Dieu le veut qu'il touche votre cœur et que vous acceptiez de me donner encore un peu de temps pour nous permettre de reconstruire le pays ».

Faustin Archange Touadéra a promu les réalisations de son premier mandat et a appelé les Centrafricains à ne pas se laisser tenter par la voix des armes. « Il faut qu'on reste dans la démocratie, a-t-il encore affirmé. Prendre le pouvoir par la voix des armes, ça, c'est fini ! Il faut que toi, Centrafricain, que personne ne te trompe. Les armes, cela détruit le pays et cela tue les Centrafricains. Vous l'avez bien vu, qu'est-

ce que les armes vous ont apporté par le passé ? » Le président sortant n'est pas le seul à avoir battu campagne en ce premier jour. La plupart des candidats ont mené leur rassemblement dans les quartiers de la capitale.

Un paysage politique fragmenté va aller aux élections avec 16 candidats face au président sortant qui se présente à sa succession. L'opposition peine à se réunir bien qu'une partie réussisse à parler d'une voix commune à travers la COD2020. Malgré tout, dans cette plateforme, quatre personnalités se présentent à la présidence.

Une campagne qui démarre alors que vendredi 11 décembre, le cadre de concertation souhaitait voir l'ensemble des candidats signer une charte de bonne conduite. Ce qui n'a pu être fait, faute de participants. Une partie de l'opposition appelle toujours à une concertation nationale.

**Sahara occidental****La colère de l'Algérie après l'annonce de Donald Trump**

Depuis quarante ans, l'Algérie soutient le Front Polisario, mouvement politique armé, qui demande l'indépendance du Sahara occidental, territoire considéré « non-autonome » par les Nations unies et occupé par le Maroc. La récente décision de Donald Trump de reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental fait monter la tension d'un cran dans toute la région.

En l'absence du président Abdelmadjid Tebboune, pour des raisons de santé, le Premier ministre algérien Abdelaziz Djerad ne

mâche pas ses mots. « Il y a maintenant une volonté de l'entité sioniste de se rapprocher de nos frontières », a-t-il déclaré. Pour lui, la normalisation des relations entre le Maroc et Israël, ainsi que la reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, sont deux coups d'une même partie d'échecs dont l'objectif est d'affaiblir la position algérienne dans la région.

L'Algérie prête à assumer ses responsabilités

Depuis le 13 novembre, les tensions ont repris entre le Front

Polisario, mouvement politique armé qui demande l'indépendance du Sahara occidental, et le Maroc, après que Rabat a envoyé des soldats à l'extrême sud de ce territoire pour déloger des militants sahraouis. Dans ce conflit, l'Algérie entend assumer ses responsabilités. Déjà dans son numéro de décembre, la revue de l'Armée nationale populaire (ANP) se dit « contrainte d'assumer ses obligations régionales », compte tenu de son soutien immuable à « toutes les causes justes ».

RFI

**Terrorisme****Le Portugal va fournir une aide logistique au Mozambique**

Le Portugal va envoyer une mission militaire logistique et d'encadrement au Mozambique, pays ami, frappé par un grave conflit provoqué par les terroristes islamistes radicaux du groupe al-Shabab, qui a fait allégeance à Daech. L'insurrection dans le nord du pays a commencé en 2017.

Dès janvier prochain, des militaires portugais se rendront au Mozambique pour mettre en place un programme de formation destinée à l'armée mozambicaine. Les brigades d'intervention rapide, les forces de contrôle aérien et la défense contre les cyberattaques sont concernées par cette formation.

Le Portugal a répondu favorablement dès l'été dernier à l'appel à l'aide lancé par Maputo aux prises avec un groupe terroriste

affilié à Daech, al-Shabab. Ce groupe tente de contrôler la région de Cabo Delgado convoitée pour ses énormes richesses en hydrocarbures.

Joao Cravinho, le ministre de la Défense, qui se trouve actuellement à Maputo, souhaite établir un nouvel accord de coopération bilatérale de défense.

Lisbonne, qui va prendre la présidence de l'Union européenne en janvier prochain, veut mobiliser les Occidentaux sur la situation au Mozambique qui menace toute l'Afrique de l'Est, et souhaite même une intervention de l'ONU.

La terreur des islamistes a conduit au déplacement d'un demi-million de personnes qui survivent dans le plus grand dénuement et fait 2 000 morts en trois ans. RFI

**Éthiopie****La Croix-Rouge atteint le Tigré où le HCR s'inquiète du sort des réfugiés**

Au total, sept camions transportant du matériel médical sont arrivés ce samedi 12 décembre à Mekele, la capitale tigréenne, plus d'un mois après le déclenchement des hostilités. Le convoi transportait des médicaments et du matériel médical pour soigner plus de 400 blessés ainsi que des articles pour le traitement de maladies courantes et chroniques. Ces secours sont destinés à l'hôpital Ayder, principal hôpital de Mekele, au Bureau régional de la Santé et à la pharmacie de la Croix-Rouge éthiopienne dans la ville.

Ces camions permettront surtout de désengorger le principal hôpital de Mekele, qui déborde de blessés, comme l'indique Jeremy England, le chef des opérations du Comité International de la Croix Rouge. « Les médecins font face à des choix terribles, explique-t-il. Ils doivent trier les patients, entre ceux qu'ils peuvent traiter ou non. Ils choisissent en fonction du matériel restant à leur disposition, en fonction des coupures d'électricité et en fonction de leur capacité à désinfecter les outils entre les opérations ».

À l'heure actuelle, 80% des patients seraient des blessés de guerre. Soigner est devenu presque impossible dans une ville qui manque de tout. « La ville est coupée du monde : pas de communications, pas de ravitaillement, pas d'électricité et le manque d'électricité signifie aussi manque d'accès à l'eau, poursuit Jeremy England. C'est une ville où il est actuellement très difficile de vivre ».

Passé le soulagement qui accompagne ce premier convoi, Jeremy England assure que le chemin reste encore long pour les cinq millions de Tigréens pris au piège des combats car « la vraie inquiétude aujourd'hui, ce sont les hôpitaux à l'extérieur de Mekele, dans le reste de la province du Tigré, où nous n'avons même pas pu mener des opérations de reconnaissance ».

**Inquiétude sur le sort des réfugiés**

Le gouvernement éthiopien ne permet en effet pas aux humanitaires d'accéder aux zones de combats. Le Tigré demeure une région inaccessible, tout comme les camps de la région qui abritent quelque 100 000 réfugiés érythréens. Une situation qui inquiète les organisations internationales, d'autant plus que les autorités d'Addis-Abeba ont décidé vendredi 11 décembre de renvoyer au Tigré les réfugiés qui avaient réussi à fuir les combats. « Nous sommes vraiment très inquiets concernant le sort des réfugiés érythréens au Tigré, surtout que nous ne pouvons toujours pas y accéder », explique Chris Melzer, le porte-parole du HCR, l'agence de l'ONU pour les réfugiés.

« La première inquiétude, ce sont les réserves de nourriture qui expiraient à la fin novembre-début décembre, poursuit-il. Aujourd'hui, nous sommes le 12 décembre, donc il n'y a probablement plus de nourriture dans les camps depuis une dizaine de jours. Nous savons aussi que des centaines voire des milliers de réfugiés érythréens avaient réussi à atteindre Addis-Abeba pour fuir les combats. Mais il y a 96 000 Érythréens en tout dans nos quatre camps au Tigré. Aujourd'hui, nous ne savons absolument pas où ils se trouvent, et cela nous fait très peur. C'est pourquoi nous continuons à faire pression pour obtenir un accès à la province et leur porter assistance. Mais nous n'avons toujours aucun moyen de nous y rendre pour le moment ».

Selon l'AFP, des réfugiés érythréens qui ont réussi à fuir au Soudan accusent les troupes éthiopiennes et érythréennes de mener des raids dans les camps de réfugiés érythréens situés au Tigré.

## Le film "SEMA" projeté à Kinshasa fait revivre les atrocités des violences sexuelles à l'égard des femmes

Le film « SEMA » à traduire en français par « s'exprimer » a été projeté pour la première fois, jeudi 10 décembre à Kinshasa. Cette fiction de 46 minutes relate les atrocités des violences sexuelles à l'égard des femmes. Le but étant de sensibiliser et conscientiser le public sur les conséquences à long terme du viol en temps de guerre, de lutter contre la stigmatisation des victimes de violences sexuelles en RDC.

Écrit en 2018, cette œuvre collective réunit plus de soixante survivantes de violences sexuelles, réunies au sein du « Mouvement national des survivantes de violences sexuelles en RDC ».

Pour réaliser « SEMA », elles ont sollicité l'aide de la jeune Congolaise du cinéma international, Machérie Ekwa. Avec elle, les survivantes ont véritablement exprimé leurs voix.

A travers ce film, les femmes du « Mouvement » ont décidé de raconter leur histoire. Cette fiction est basée sur des faits réels, vécus par les survivantes des victimes des violences sexuelles.

En suivant « SEMA », on sait apercevoir des scènes violentes subies par les survivantes et même des enfants issus du viol.



« SEMA » raconte les histoires croisées de deux victimes de violences sexuelles. L'une venant d'un village du Sud-Kivu et l'autre de la ville de Bukavu.

Court et puissant, ce film envoie un message clair à l'ensemble de la communauté sur l'ampleur des dégâts occasionnés par le viol, sur les victimes et sur la société congolaise.

Le film a été joué à 90% par des victimes de violences sexuelles : des femmes, des hommes et des enfants issus de viols.

Lors du tournage de « SEMA », qui reste un outil de sensibilisation, une psychologue accompagnait les

survivantes.

La réalisation de ce film a également fait partie du processus de guérison de certains membres du mouvement sur le plan thérapeutique. « SEMA » a été tourné en swahili et sous-titré en français et en anglais afin d'atteindre un grand nombre de personnes en RDC et à l'étranger.

La projection de ce film a eu lieu, en présence de la première Dame, Denise Nyakeru Tshisekedi, de plusieurs personnalités, des acteurs et décideurs politiques ayant une responsabilité de protéger la population et de lutter contre l'impunité.

## Les raisons pour que l'hymne national de la RDC change

Composé à une époque où le peuple congolais revendiquait l'accession à sa souveraineté, l'hymne national de la RDC semble ne plus être adapté à ce jour. Quand on fait une relecture à la loupe, on se rend compte qu'il s'agit d'une série de promesses à accomplir une fois le pays indépendant.

60 ans après, je ne pense pas qu'on soit toujours à une époque où on doit déclamer ces promesses, mais plutôt il faut les accomplir. Il serait mieux que notre chant patriotique subisse une mise à niveau pour qu'il corresponde à la réalité actuelle du pays. Cet avis me semble bien pertinent, je vous montre quelques inadaptations qui méritent une modification ou un remplacement.

### Un temps inadapté

Quelques passages clés de l'hymne national sont exprimés au futur. « Nous bâtirons un pays plus beau qu'avant », « Nous assurerons ta grandeur »... Lors de la rédaction de notre hymne par le père Simon-Pierre Boka en 1960, ces phrases avaient une bonne raison d'être au futur, car elles exprimaient un idéal à atteindre une fois le pays débarrassé du colonisateur belge.

Mais c'est inacceptable, plus d'un demi-siècle après, de répéter que « Nous bâtirons » ou « nous assurerons », comme si on renvoie cela à un futur incertain. Qu'il s'agisse de bâtir un beau pays ou d'assurer sa grandeur, c'est maintenant que nous devons le faire.

Donc, il convient de dire : « Bâtissons un pays plus beau qu'avant et assurons sa grandeur. » Le tout au temps présent. Le temps futur donne l'impression qu'il faut encore attendre le bon moment, mais qui ne vient toujours pas.

Il y a aussi cet extrait dans notre hymne national : « Nous peuplerons ton sol. » Et c'est encore dit au futur. Sur ce point on a déjà réalisé cette promesse, on a peuplé et même surpeuplé le sol congolais. La population congolaise est passée de 14,7 millions d'habitants à l'indépendance à 84 millions d'habitants (Estimations de la Banque mondiale en 2018). De quoi en être fière ou pas, je ne sais pas trop. Au moins c'est une promesse tenue.

### Titre et paroles à changer

A travers le titre « Debout Congolais », le rédacteur de l'hymne voulait plus interpeller le Congolais d'antan à se réveiller afin de stopper l'impérialisme de la Belgique. On peut dire à ce jour que le peuple congolais est quand même éveillé, donc ça ne sert à rien de redire « debout Congolais ». Il faut lui dire plutôt : Congolais en marche ! Comme un enfant, après avoir appris à se tenir debout, la prochaine étape c'est la marche. En 60 ans, notre pays est un sexagénaire qui sait marcher et courir. Donc c'en est fini avec le Debout Congolais !

« Dressons nos fronts, longtemps courbés ! » ! Lorsqu'un tel impératif était placé dans notre chant patriotique, c'était pour pousser le Congolais de l'époque à se redresser comme un homme libre. Sous la colonisation, le Congolais avait perdu sa valeur humaine et a dû baisser son front face aux atrocités colonialistes. A ce jour, le Congolais n'est plus un indigné, les fronts jadis courbés ne le sont plus.

L'hymne doit être remplacé par un autre ou modifié en partie. Sinon, on continuera à scander avec fierté un chant obsolète. Quelle honte ! Ce qu'il nous faut maintenant, c'est un chant digne de notre rang qui montre la vision actuelle et les nouveaux défis d'un pays libre.

Le Congolais

## Écriture

# Ce chercheur français a déchiffré l'une des plus vieilles écritures du monde

L'archéologue François Desset a décodé des inscriptions du IIIe millénaire avant Jésus-Christ, inintelligibles depuis leur découverte en 1901.

Le mystère a tenu près de 120 ans. Le 27 novembre, l'archéologue François Desset a annoncé en visioconférence avoir déchiffré d'anciennes écritures utilisées en Iran datant du IIIe millénaire avant Jésus-Christ, période qui a donné naissance au langage écrit, rapporte le magazine Sciences et Avenir. Plus d'un siècle après leur découverte, la lecture de ces inscriptions ouvre la voie à de nouvelles connaissances sur le Proche-Orient et sur l'apparition de l'écriture.

En 1901, des archéologues découvrirent de mystérieux symboles sur des vases et divers objets enfouis sous la terre du site antique de Suse, en Iran. Ce sont les vestiges d'un royaume qui prospérait entre le IIIe millénaire et le IIe millénaire avant notre ère. Ces habitants utilisaient un système d'écriture singulier, appelé élamite linéaire, dont les caractères ont enfin livré leurs secrets.

L'élamite linéaire est une des plus vieilles écritures du monde, 4400 ans au compteur. Sa version la plus ancienne concurrence même le proto-cunéiforme mésopotamien et les hiéroglyphes égyptiens, deux systèmes de notation qui jusqu'ici étaient présentés comme les premières tra-

ces de l'apparition de l'écriture. Les trois types techniques ont en réalité coexisté, raconte François Desset à Sciences et Avenir.

### Une ancienne écriture phonétique

Cette écriture est faite de symboles en phonétique, appelés phonogrammes. Chaque caractère est associé à un son contrairement aux hiéroglyphes transposant directement des choses ou des idées. Ainsi, il ne suffit pas d'identifier les caractères, il faut aussi reconstituer ce que veut dire la suite de caractères, la suite de sons. Quant aux



difficultés spécifiques de l'élamite linéaire, l'archéologue explique que c'est une langue isolée, à l'image du basque aujourd'hui, et éteinte depuis 2000 ans. « Nous avons encore du mal à la comprendre complètement », détaille le chercheur.

François Desset a commencé à comprendre les mécanismes de l'élamite en 2017. Les symboles sur certains vases en argent se répètent énormément, comme s'ils

étaient standardisés, façon inscription administrative. Il découvre qu'une inscription sur un des 40 textes retrouvée désigne un nom : le souverain Shilhaha, ayant régné vers 1950 avant J.-C.

Très vite, il comprend qu'un autre nom est inscrit, celui du souverain Ebarti II, au pouvoir à la même période. Voilà la clef de déchiffrement tant attendu. Le chercheur et son équipe mettront trois ans à construire les tables de transpositions permettant de lire l'élamite.

### Une nouvelle page de l'histoire du Proche-Orient

En plus de préciser le savoir scientifique sur l'apparition de l'écriture, cette découverte est un tournant dans l'histoire de l'Iran. Jusqu'ici, nous connaissions la vie des habitants du IIIe millénaire avant J.-C. de la région au travers d'écritures d'autres civilisations, dans des régions annexes, dont les symboles ont été déchiffrés avant l'élamite.

« Ces nouvelles découvertes vont enfin nous permettre d'accéder au propre point de vue des hommes et femmes occupant un territoire qu'ils désignaient par Hatamti, alors que le terme d'Elam par lequel nous le connaissions jusque-là ne correspond en fait qu'à un concept géographique externe, formulé par leurs voisins mésopotamiens » précise François Desset à Sciences et Avenir. L'archéologue a consacré 10 ans de sa propre histoire dans ces travaux aujourd'hui récompensés.

Antoine Beau  
Le HuffPost

## CAF : COMPÉTITIONS INTERCLUBS

## Mazembe, VClub et DCMP vont enregistrer 40 joueurs au lieu de 30

Dans un communiqué transmis aux clubs via leurs Fédérations, la CAF a modifié une disposition de ses règlements des trois compétitions interclubs (Ligue des Champions, Coupe de la Confédération et Super Coupe). L'instance faîtière du football continental motive cet aménagement par le contexte marqué par de nouveaux défis inhérents à l'épidémie de COVID-19.

Au lendemain des matches retour du 1er tour préliminaire de la Ligue des Champions et Coupe de la Confédération, un constat a été fait : au moins huit rencontres ne se sont pas jouées. Dans le cadre de la riposte à la crise de la COVID 19, la CAF s'y est penché et

a fait passer de 30 à 40 le nombre maximum de joueurs autorisés. La démarche de la CAF est pour pallier à toute éventualité où une équipe enregistre un nombre élevé de cas positifs à la COVID-19 afin qu'elle ne soit pas handicapée.

Le match Stade Malien (Mali) - Ashanti Golden Boys de Siguiri (Guinée), par exemple, ne s'est pas joué car l'équipe guinéenne n'a pas pu aligner le nombre minimum de joueurs fixé par la CAF pour commencer un match à savoir, 11 joueurs dont 1 gardien de buts et quatre remplaçants, en raison du nombre élevé de cas positifs à la COVID-19 dans l'équipe.

Pour la CAF, la période d'en-

registrement, actuellement fermée, sera rouverte du 10 au 31 janvier. Chaque club sera alors autorisé à inscrire jusqu'à 7 nouveaux joueurs pendant cette période dans la limite du maximum autorisé. Le TPM qui n'a jusque-là enregistré que 27 joueurs pour le 2ème tour des préliminaires pourraient compléter si le staff technique juge opportun l'ajout d'autres éléments.

A la Linafoot, couverte par les règlements de la FECOFA qui limite le nombre à 33 joueurs, de passer rapidement à 40 pour ne pas mettre au chômage en L1 les sept joueurs supplémentaires que les clubs disputant les interclubs de la CAF pourraient enrôler.

avec [tpmazembe.com](http://tpmazembe.com)

## CAF C1 : TP Mazembe, Isaac Kasongo se méfie de Bouenguiddi

Dans moins de deux semaines, les Corbeaux du TP Mazembe vont se déplacer au Gabon pour leur entrée en lice pour la Ligue des Champions. Avant cet affrontement face à un club relativement connu sur le continent, Isaac Kasongo, adjoint de Drazen Cvetkovic s'est exprimé face aux journalistes.

« On connaît bien notre adversaire. C'est une bonne équipe, j'ai eu une vidéo d'eux et c'est une équipe qui joue à la transition rapide et elle est très forte dans les balles arrêtées » a-t-il fait savoir. A l'interne, la staff met donc les bouchées double pour être fin prêt dès l'entrée en matière.

« Ça sera un match tactique et comme on joue à l'extérieur, on doit faire tout pour ne pas pren-



dre un but. Nous sommes obligés de négocier le match d'abord là-bas et revenir chez nous pour faire

mieux » confirme Isaac Kasongo. Le message est passé.

[footrdc.com](http://footrdc.com)

## DCMP : Arsène Loko file à Al Nasr

Arsène Loko, ailier international Béninois n'est plus joueur du DCMP. L'attaquant de 25 ans s'est engagé avec Al Nasr d'Oman suite à l'expiration de son contrat avec le club de la capitale. Trois ans

après son arrivée d'Africa Sport, Loko quitte le Daring après avoir rendu des bons et loyaux services. Il s'est engagé pour une saison avec le dernier 5e de la Ligue omanaise. Le joueur a remercié les



fans et la directions des Immaculés pour l'affection lui manifestée lors de son séjour à Kinshasa.

Arsène Loko explique qu'il ne s'agit pas d'un choix financier mais le souci de s'épanouir qui la pousser à plier bagage. « Ma décision a été un choix purement sportif. Comme joueur, je veux maintenant relever de nouveaux défis et continuer à progresser. Le Dcnp continuera à être comme ma maison, je me sens aujourd'hui heureux d'être arrivé ici comme un jeune plein de rêves et de m'en aller du club comblé par son histoire et sa culture, » a déclaré le Béninois.

[Footrdc.com](http://Footrdc.com)

Iragi Elisha

## Constant Omari face à une explosive Assemblée générale de la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a tenu une Assemblée générale (AG) ce 11 décembre 2020 marquée par l'absence de son président Ahmad, suspendu 5 ans par la FIFA, et la nomination de son ex-patron, Issa Hayatou, au poste honorifique de « président d'honneur » de l'institution. Une AG où il a également été question de la santé financière de la CAF.

La Confédération africaine de football (CAF) a clos une année 2020 exceptionnellement difficile, ce 11 décembre, à l'occasion de son Assemblée générale (AG) ordinaire. Une AG forcément marquée par l'absence du patron du foot africain, **Ahmad, récemment suspendu pour cinq ans** par le Comité d'éthique de la Fédération internationale de football (FIFA).

Une FIFA dont le président Gianni Infantino – lui-même en proie à la justice en Suisse – a prononcé le discours inaugural en anglais. « Je ne peux évidemment pas ne pas mentionner le président Ahmad, a-t-il débuté. Il est clair que d'un point de vue personnel, ce qu'il s'est passé, comme pour beaucoup d'entre vous, m'a rendu très triste. Nous devons respecter les décisions des organes indépendants ».

Des propos liminaires consensuels, suivis par ceux de Constant Omari. Le premier vice-président de la CAF, désigné patron par intérim durant cette crise, a également évoqué le Malgache, en préambule de l'AG. « Il y a l'empêchement de notre frère et ami, le Président Ahmad élu et qui désormais a engagé une lutte pour sa dignité et pour faire valoir ses droits », a souligné le Congolais, qui fait référence à un **appel déposé auprès du Tribunal arbitral du sport** contre la sanction prononcée par la FIFA.

## L'étonnant « discours » d'Ahmad

Situation surprenante, au moment même où la famille du foot africain est réunie « virtuellement » (à cause du Covid-19), le discours qu'Ahmad souhaitait prononcer devant cette même AG circule entre journalistes. Ahmad y critique de manière à peine voilée l'attitude de la FIFA. Celle-ci n'aurait pas accepté qu'un audit mené par la Sénégalaise Fatma Samoura au Caire ait pris fin en février sur décision du Comité exécutif de la CAF. « Certains préfèrent garder l'Afrique petite et craintive, est-il écrit dans ce projet de discours. Face à notre choix souverain, nos opposants ont pris parti de plonger la Confédération dans un tumulte politique inimaginable ».

Au sujet de sa candidature à un deuxième mandat, Ahmad y conclut : « Lorsque 46 présidents de fédérations [...] m'ont appelé à me présenter pour un second mandat, nous avons donné l'image d'une Afrique unie. [...] Pourtant, vos voix, vos expertises, celles de ceux qui m'ont soutenu comme des autres, ont été bafouées. Que vous soyez pour ou contre ma candidature, au travers de cette ingérence dont nous sommes victimes, c'est notre principe démocratique qui a été nié. »

## La symbolique et honorifique distinction d'Issa Hayatou

Deuxième ironie du jour, l'AG a avalisé peu après la désignation de l'ancien rival d'Ahmad, Issa Hayatou, patron de la CAF de 1988 à 2017, à un poste de président d'honneur. Un projet qui date certes de plusieurs mois, mais dont la validation intervient à un mo-



ment étrange.

Cette distinction honorifique fera l'objet d'une cérémonie le 15 janvier 2021, avant le coup d'envoi du Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2020) au Cameroun. « Il est tout à fait normal que la CAF lui soit reconnaissante pour toute son œuvre », a justifié Constant Omari, au sujet de son ancien mentor.

Le Congolais s'est voulu humble alors que son bateau tangent : « La CAF a été soumise bien des fois à des reproches et des critiques injustes mais que nous pouvons comprendre car malgré les efforts, malgré la vigilance accrue, qui peut dire que l'on peut être exemplaires ou irréprochables. »

## Une situation financière tendue

La santé financière de la CAF est par exemple loin d'être rose. Une quinzaine de minutes a été consacrée à l'approbation des comptes pour l'exercice 2018-2019 et à celle du budget pour la période 2020-2021. La CAF aurait ainsi généré 115 millions de dollars de recettes durant l'exercice fiscal 2018-2019 et aurait dépensé à peine moins. « Cela conduit à finir l'année avec un résultat opérationnel à l'équilibre, qui a dégagé un revenu de près d'un million de dollars », a indiqué le chef de l'administration (Secrétaire général) de la CAF, Abdelmounaïm Bah.

Le budget prévisionnel en revanche prévoit un déficit de 13,6 millions de dollars. Ce qui, au vu du contexte sanitaire mondial et du report de plusieurs compétitions (dont la CAN 2021), se comprend. Mais le président de la Commission des finances de la CAF, Fouzi Lekjaa, a à nouveau pointé du doigt un mal plus profond. « Les finances de la CAF s'inscrivent dans un déficit structurel, a tenu à rappeler le patron du foot marocain. Ceci est dû essentiellement à l'augmentation des charges et des distributions. Quand on décide d'augmenter la distribution à chaque fédération à hauteur de 200.000 dollars, quand on décide d'augmenter les prize money aux clubs et aux fédérations à l'occasion des différentes compétitions, quand on décide d'augmenter le nombre d'équipes nationales participant aux tournois de jeunes, évidemment l'impact augmente ».

Fouzi Lekjaa invite donc à trouver des solutions pour sortir la CAF de l'ornière : « Je pense qu'il est grand temps, et ça devient même un impératif, de revoir notre processus footballistique pour qu'on puisse dégager suffisamment de ressources pour permettre à la CAF non seulement de survivre [...] mais aussi de dégager des marges pour les investir dans le développement du football. » RFI

# Moïse Katumbi: «Le Congo d'abord !»

Dans une interview à RFI, le Président de Ensemble pour la République fixe l'opinion sur les objectifs primordiaux de la nouvelle donne politique après la défaite du FCC. Pour Moïse Katumbi un boulevard s'est largement ouvert vers la satisfaction des besoins élémentaires de la grande majorité des Congolais et la reconstruction du pays.

Il a capitalisé l'opportunité pour fixer sur l'origine de sa fortune dont les racines plongent loin avant l'arrivée de l'Afdl au pouvoir à Kinshasa. Autant dire que le Chairman de TP Mazembe n'a pas embrassé la politique avec derrière la tête le souci de se forger une fortune, comme c'est le cas pour de nombreux politiciens congolais. Occasion pour lui d'écarter l'affirmation collective accreditant la République Démocratique du Congo d'une quelconque fortune qui ne profite qu'aux seuls hommes politiques.

Ci-dessous, l'intégralité de l'interview avec Alain Foka de Radio France Internationale.

**ALAIN FOKA : Monsieur Moïse Katumbi, bonjour !**

M.K. : Bonjour !

**La majorité FCC-CACH est tombée il y a quelques jours. Qu'est ce qui fait que l'on a renversé cette majorité aujourd'hui ?**

M.K. : C'était une majorité théorique. Maintenant-là les élus du peuple ont décidé de changer les choses. Les gens ne croyaient pas dans cette majorité-là. Même les députés de la majorité ne croyaient plus dans cette majorité.

**Certains disent que Moïse Katumbi a sorti le chèque qu'on a acheté la plupart des députés, qu'il a utilisé sa fortune pour faire tomber la majorité de Joseph Kabila ?**

M.K. : Vous savez, on me cite un peu partout. C'est très intéressant, mais il y a les élus du peuple qui ont décidé. Moïse Katumbi n'a pas été là pour voter.

**Mais Moïse Katumbi peut tirer les ficelles de chez lui ?**

M.K. : Non, Moïse Katumbi sera toujours derrière le peuple congolais.

**Vous retrouvez Félix Tshisekedi, qui, vous avait trahi il y a quelques années en novembre 2018 ; je me souviens il y avait une élection où vous avez même fait annuler le premier tour parce qu'il était éliminé. Qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui vous ayez plus confiance en Félix Tshisekedi ?**

M.K. : Il n'y avait pas eu trahison au niveau de Genève.

**Il a rejoint Joseph Kabila que vous combattiez ?**

M.K. : Vous savez, quand on n'est pas d'accord, moi j'avais quitté Kabila ; je n'ai pas trahi, j'ai quitté Kabila parce que je savais que Kabila n'allait pas changer le Congo.

**Alors, aujourd'hui on attend la nomination d'un informateur ici. Serez-vous l'informateur ? Est-ce vous le proposé ?**

M.K. : Je suis flatté d'entendre ça pour la première fois, jusque-là per-



sonne ne m'a contacté ? C'est une rumeur qui circule.

**Pensez-vous qu'il y a lieu des élections anticipées ?**

M.K. : Je ne crois pas aux élections anticipées moi-même. Vous savez il y a eu un mandat de cinq ans. Les caisses de l'Etat sont vides. On ne peut pas se permettre d'avoir des élections au détriment de la population congolaise. Aujourd'hui il faudrait d'abord stabiliser le pays. Il reste deux ans pour aller aux élections, c'est pourquoi nous cherchons les réformes. Donc qu'on puisse un peu décider sur la nouvelle loi électorale et une nouvelle CENI et aussi la Cour constitutionnelle.

**Est-ce que vous pensez que cette majorité qui se fait sur le «tout sauf Kabila» est solide ?**

M.K. : Il n'y a pas une majorité qui dit tout sauf Kabila. Kabila c'est un...

**C'est ce qui se passe un peu. C'est ça ?**

M.K. : Non, c'est un sénateur à vie, il est là. Donc Kabila est un sénateur à vie, le plus important pour nous ce ne sont pas les individus, c'est le système que la kabilie avait créé. S'il y a une nouvelle majorité, c'est une majorité qui va travailler pour le peuple congolais.

**Mais vous ne redoutez pas une réaction de Joseph Kabila**

**dans les prochaines semaines ?**

M.K. : Il n'y a personne qui va le suivre.

**Alors, qu'est-ce qui vous oppose tant à Joseph Kabila Kabange ? Vous étiez ensemble. Certains disent même que vous lui devez votre fortune. Et puis vous êtes parti un peu avec une partie de cette fortune.**

M.K. : Je ne suis pas venu en politique les poches vides. J'ai vu des gens venir en bottes ou en babouches. Quand je suis entré en politique, je suis un opérateur économique très assis c'est pourquoi je suis respecté par notre population et j'ai

**tion ? Hier vous étiez dans la majorité présidentielle ?**

M.K. : Non, je suis toujours dans l'opposition, jusque-là il n'y a pas de majorité présidentielle. Je suis dans Lamuka, je reste constant dans ce que je suis en train de faire. Si je suis allé aux consultations, parce que l'heure était grave il y avait le chaos dans notre pays. Et le chaos continue jusqu'aujourd'hui. Et je suis allé là-bas écouter le Chef de l'Etat et donner quelques conseils.

**Et si dans ces conseils, le Président vous dit Moïse Katumbi voulez-vous être Premier Ministre ?**

M.K. : vous savez, je suis pas allé là-bas pour aller chercher un poste. Pas du tout Ce n'est pas les compétences qui manquent au Congo. Je suis pas le seul qui est compétent au Congo.

**Alors là vous avez créé votre propre mouvement aujourd'hui Ensemble pour la République ça veut dire que vous préparez déjà 2023 ?**

M.K. : 2023 c'est très loin. Est-ce que nous voulons aller aux élections chaotiques pour continuer à enfoncer le pays encore dans la misère, la population dans la misère ? Non, je ne crois pas.

**Aujourd'hui, il va être très important l'informateur. Pour vous, qui doit être cet informateur ? Quel doit être son profil ?**

M.K. : Tout dépend du Président de la République. Non, on n'a pas discuté de ça. Celui qui doit choisir l'informateur. Ca doit être un homme intègre. Qui sera accepté par toute la population congolaise. Le Congo quand les gens disent que le Congo est un pays riche, pour moi, le Congo est un pays très pauvre. C'est les politiciens qui sont devenus riches avec l'argent du Congo. Il faut quelqu'un d'intègre, quelqu'un qui peut amener une nouvelle majorité et que le Président de la République puisse faire son programme pour le bien du peuple congolais.

Merci beaucoup.

## Assemblée nationale

### Le bureau Mabunda saisit le conseil d'Etat non pour contester le vote

Jeanine Mabunda a donné mandat à Liongo Boots Pathy et Kitanga Luanga Mathieu, avocats au barreau de Kinshasa/Matete, afin de signer et déposer au conseil d'Etat au nom et pour le compte du bureau sortant de l'Assemblée nationale, une requête en interprétation de l'article 31 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Ce, au regard du vote des pétitions de déchéance contre les membres dudit bureau.

« Soucieux de respecter la procédure républicaine de passation de pouvoirs, le bureau sortant de l'Assemblée nationale saisit le conseil d'Etat non pour contester le vote mais pour avoir la lecture correcte de l'article 31 du règlement intérieur au sujet des modalités relatives à la remise-reprise », dit un communiqué venu du bureau sortant.

Et d'ajouter:

« Le bureau MABUNDA qui entend s'inscrire dans la continuité de l'Etat est disposé à cette passation de pouvoir selon le droit qui sera dit par le conseil d'Etat".

Entretemps, le congrès qui était convoqué pour ce lundi est renvoyé à une date ultérieure. La présidence de la République explique ce report par des éléments suivants: Arrangements techniques, logistique et harmonisation d'agendas. actualite.cd